

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

Intitulé : Entreprise et gouvernance des hommes

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Sciences humaines

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Aucun

- Objectifs du cours :

Sensibiliser les étudiants à la dimension éthique de la gouvernance des hommes en entreprise. Maîtrise de concepts liés à la gouvernance des hommes. Amener les étudiants à développer une réflexion argumentée sur la question.

- Compétences attendues en fin de cours :

Maîtrise de savoir et savoir-faire en matière de gouvernance des hommes en entreprise.

- Contenus :

- Mots-clés :

Gouvernance des hommes, entreprise, acteurs de l'entreprise, intérêt, prise de décision...

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

exposés, discussions et présentation de cas.

- Activités particulières

néant

- Supports pédagogiques

Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

néant

- Principales sources du titulaire

-« La gouvernance humaine renforce la gouvernance d'entreprise », Commission gouvernance humaine, février 2007.

- Hubert S., « Décider la gouvernance humaine », Epegon Foudation, 2008.

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

-« La gouvernance humaine renforce la gouvernance d'entreprise », Commission gouvernance humaine, février 2007.

- Hubert S., « Décider la gouvernance humaine », Epegon Foudation, 2008.

Intitulé : Anglais

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Cadre Européen Commun de Référence B2

- Objectifs du cours :

amener l'étudiant à maîtriser les compétences décrites ci-dessous

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

généralement, évoluer dans un environnement professionnel administrativo-légal requérant au minimum la maîtrise passive de l'anglais

fournir un travail d'analyse sur base de textes en anglais dans le domaine des institutions anglo-saxonnes

défendre oralement ou par écrit les résultats de cette analyse

comprendre le sens général d'un texte en anglais administratif

maîtriser le lexique spécialisé des institutions anglo-saxonnes

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- **Contenus :**

- * introduction historique : étude en parallèle des institutions britanniques et américaines à partir de 1621
- * discussion-présentation et réflexion sur base d'une série d'articles tirés de la presse spécialisée dans le domaine des institutions britanniques
- * exercices de renforcement du vocabulaire : lexique institutionnel et légal
- * lecture à domicile de livres à sujet socio-économique ou institutionnel (chapitres choisis: 50-100 pages)

- **Mots-clés :**

"institutions britanniques" "lexique administratif" "institutions américaines"

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

- **Supports pédagogiques**

Tableau

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Dictionnaire

Syllabus

- **Principales sources du titulaire**

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Intitulé : Néerlandais

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir un niveau de compétence linguistique équivalant au niveau 3 du Selor

- **Objectifs du cours :**

Maîtrise des parties 'Compréhension' (Lire - Décrire - Ecouter) et 'Communication' (Réagir) de l'examen linguistique du Selor au niveau 2.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- réussir les modules 6 à 9 de l'examen informatisé du Selor au niveau 2;
- faire la synthèse orale d'un article de presse et soutenir une conversation sur le thème qui y est développé

- **Contenus :**

Activités et exercices de compréhension écrite et orale ainsi que de production orale, visant à développer les connaissances et savoir-faire nécessaires à la réussite des modules 6 à 9 de l'examen de seconde langue du Selor au niveau 2

- **Mots-clés :**

Selor - Atlas

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Cours en ligne

Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

Logiciel

Tableau

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Polycopié du professeur pour les exercices de compréhension à la lecture et à l'audition.

- **Principales sources du titulaire**

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

Intitulé : Droit de l'environnement

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Maitriser la langue française et le vocabulaire spécifique au droit administratif.
Maîtriser les notions de base du droit administratif.
Situer les diverses autorités publiques de Belgique.

- Objectifs du cours :

Présenter les aspects fondamentaux du droit de l'environnement en privilégiant l'analyse transversale.
Examiner les principes fondamentaux du droit de l'environnement.
Envisager les normes environnementales internationales, nationales et régionales.

- Compétences attendues en fin de cours :

À la fin du cours, les étudiants seront capables:

- d'adopter un regard critique sur la matière analysée, tout en les restituant par le biais d'un examen ;
- de résoudre des problèmes juridiques regroupant les diverses notions expliquées au cours.

- Contenus :

- Définition et objectifs du droit de l'environnement
- Autorités compétentes
- Évaluation des incidences
- Enquête publique et participation
- Permis d'environnement
- Problèmes environnementaux
- Responsabilité environnementale
- Politiques sectorielles de protection de l'environnement

- Mots-clés :

Environnement – Police administrative – Permis

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral, accompagné d'exemples pratiques.
Disponibilité du professeur pour répondre aux questions des élèves.
Interactivités entre le professeur et les élèves.

- Activités particulières

Dans la mesure du possible, visite d'institutions liées aux thèmes abordés dans le cours.

- Supports pédagogiques

Présentations de type Powerpoint à 90% complètes où les étudiants sont invités à compléter les exemples explicités en classe (disponibles sur le portail de la Haute École).

Utilisation du tableau pour éventuellement compléter les explications.

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

De quoi prendre note.
Les sources législatives indiquées par le professeur.
Les présentations imprimées du professeur.

- Principales sources du titulaire

- KESTEMONT M. et al., Mémento de l'environnement, Kluwer, 2011.
- Divers articles de doctrine

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Présentations de type Powerpoint
Documents éventuellement distribués en classe
Législation(s)

Intitulé : Droit de l'urbanisme

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
- appréhender la réalité institutionnelle de la Belgique fédérale;
- utiliser efficacement les codes et recueils de textes normatifs.

- Objectifs du cours :

- Familiariser les étudiants avec les techniques de planification spatiale;
- Induire auprès des étudiants un certain nombre de réflexes en ce qui concerne l'analyse de cas pratiques.

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- Différencier les différents types de planification;
- Lire et interpréter un plan d'aménagement et une autorisation urbanistique;
- Evaluer les types de recours possibles.

- **Contenus :**

Comme son intitulé l'indique, le cours se concentre sur la législation de l'urbanisme en Belgique; matière régionalisée depuis la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980.

L'accent sera mis tant sur le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (en abrégé CWATUP) que sur le Code bruxelles de l'aménagement du territoire (en abrégé COBAT).

Les questions qui retiendront essentiellement l'attention seront essentiellement : la planification de l'aménagement du territoire, les permis d'urbanisme et de lotir, les règlements d'urbanisme et le contentieux (infractions, sanctions, recours).

- **Mots-clés :**

Urbanisme
Planologie - Plans d'aménagement - Plans d'orientation
Affectation
Règlement d'urbanisme
Permis de lotir
Permis d'urbanisme
Certificat d'urbanisme
Evaluation des incidences

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

Néant

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Néant

- **Principales sources du titulaire**

Le droit de l'urbanisme - B. LOUVEAUX - DE BOECK-1999

Le droit de l'urbanisme en Région de Bruxelles-Capitale - P. COENRAETS - KLUWER-2001

Permis de lotir, d'urbanisme et d'environnement - V. LETELLIER - LARCIER-2003

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Néant

Intitulé : Droit des associations

Nombre de crédits : 2

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Droit

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours l'étudiant doit être capable de maîtriser le français et les principes généraux du droit.

- **Objectifs du cours :**

Comprendre la législation et résoudre les problèmes administratifs rencontrés dans la gestion tant des services publics que des entreprises privées, spécialement en ce qui concerne les associations.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre la législation et en mesure de résoudre les problèmes concernant les associations rencontrés dans la gestion tant des services publics que des entreprises privées.

- **Contenus :**

Le cours analyse la réglementation spécialement applicable aux associations nationales et internationales ainsi qu'aux fondations. Il traite de la création, des buts et de la nature des associations, des statuts, des contrôles, des procédures, des publications, des assemblées générales, des conseils d'administration de la responsabilité et de la dissolution des associations.

- **Mots-clés :**

Néant

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

Interactivité

- **Activités particulières**

Néant

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- **Supports pédagogiques**
Tableau
 - **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Code
Syllabus
 - **Principales sources du titulaire**
Codes et autres publications juridiques
Utiles
 - **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
Codes et autres publications juridiques
-

Intitulé : Environnement juridique européen

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- **Objectifs du cours :**

Le cours a pour objectifs :

- 1.- d'initier les étudiants à l'histoire de la construction européenne
- 2.- de faire connaître les éléments essentiels du droit matériel, institutionnel et judiciaire européen
- 3.- de rendre les étudiants capables de lire et comprendre des textes émanant des autorités communautaires

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1.- d'exposer les principales étapes de la construction européenne ;
- 2.- de restituer les principes de base du droit institutionnel, matériel et judiciaire du droit européen
- 3.- d'analyser une décision de la Cour de Justice

- **Contenus :**

Le cours de droit de l'Union européenne est devenu un cours pivot dans le cadre de la formation de l'étudiant.. Il est dès lors approfondi, et les exigences de connaissance des différentes parties de la matière sont élevées.

La première partie du cours retrace l'historique complet de la naissance de l'Union européenne depuis ses débuts jusqu'à nos jours.

La seconde partie présente à la fois les institutions communautaires et les principes de base qui permettent leur fonctionnement en conjonction avec les différents droits nationaux.

La troisième partie reprend, de manière systématique, les parties essentielles du droit européen matériel.

La quatrième partie est dévolue au droit judiciaire européen

- **Mots-clés :**

Union européenne, Cour de Justice, libre-circulation des marchandises, Parlement européen, Commission, Conseil, Cour de Justice, droit douanier, politique commerciale commune, libre-circulation des personnes

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Visites de milieux professionnels

- **Supports pédagogiques**

Tableau

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Syllabus

- **Principales sources du titulaire**

syllabus

www.europa.eu.int

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Néant

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

Intitulé : E-administration et e-management

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Mathématique - Informatique

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :
- Objectifs du cours :
- Compétences attendues en fin de cours :
- Contenus :
- Mots-clés :

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre
 - Activités particulières
 - Supports pédagogiques

 - Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

 - Principales sources du titulaire

 - Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant
-

Intitulé : Statistique appliquée

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Mathématique - Informatique

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :
Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Connaissances en statistique élémentaire : paramétrisation
connaissances en analyse mathématique : dérivation et intégration
- Objectifs du cours :
Initier l'étudiant aux méthodes de statistique inférentielle
- Compétences attendues en fin de cours :
A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Construire et interpréter un arbre de décision
Utiliser les principales distributions de probabilité
Procéder à 1 test d'hypothèse ou assimilé
Résoudre un problème élémentaire de gestion
- Contenus :
Calcul des probabilités
Axiomatique et résultats élémentaires (proba conditionnelle, proba totale, arbres de décision)
Principales distributions discrètes et continues
Applications en gestion de stock
Lois des grands nombres
Tests d'hypothèse et intervalle de confiance
Tests de comparaison
- Mots-clés :

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre
cours magistral et séances d'exercices
- Activités particulières
- Supports pédagogiques
ouvrage de référence
- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours
ouvrage de référence et calculatrice
- Principales sources du titulaire
Eléments de statistique - JJ Dreesbeke - Editions de l'Université de Bruxelles-2001
La statistique par l'analyse - Daniel Justens - Céfal/Ferrer-2004
- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

Intitulé : Comptabilité publique

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Economie - Gestion

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- maîtriser les principes généraux du service public;
- maîtriser les notions générales de droit public et particulièrement de droit administratif;
- faire le lien avec la matière des finances publiques.

- Objectifs du cours :

Maîtriser les opérations financières des services publics fédéraux, communautaires, régionaux ou parastataux, spécialement sur le plan de leur comptabilisation.

Présenter la logique, les principes et l'importance de la comptabilité nationale.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les principes d'établissement d'un budget public;
- exploiter et exécuter un budget public;
- comptabiliser les opérations financières des pouvoirs publics, fédéraux, communautaires et régionaux;
- comprendre la logique, les principes et l'importance de la comptabilité nationale.

- Contenus :

La gestion d'un service public (fédéral, communautaire, régional ou parastatal) impose de pouvoir établir, exploiter et exécuter un budget. Le cours est centré sur la comptabilité budgétaire et en détaille les différentes étapes et techniques.

La comptabilité publique recouvre également la notion de comptabilité nationale dont les principes sont étudiés.

- Mots-clés :

Gestion
Service public
Budget
Opérations financières
Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale
Comptabilité patrimoniale
Comptabilité nationale

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Néant

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

Les finances publiques de la nouvelle Belgique fédérale - Michel Daerden et William Dumazy - Labor-1992

Droit budgétaire, Comptabilité publique, Crédit public - Fernand Erauw - Bruylant-1979

Éléments de comptabilité publique - Jacques Magnet - Librairie générale de droit et de jurisprudence-1998

La nouvelle organisation du budget de l'Etat - Grégoire Brouhns - Story-Scientia-1990

Précis de finances publiques - Fernand Baudhuin - Bruylant-1966-1968

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Le fédéralisme budgétaire, mode d'emploi - Bayenet, Feron, Gilbert et Thys-Clément - Editions de l'Université de Bruxelles-2000

Intitulé : Marketing public

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Economie - Gestion

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- maîtriser les principes généraux du service public;
- connaître l'organisation des services publics;
- maîtriser les principes généraux du management public.

- Objectifs du cours :

Contribuer à la dynamisation de la gestion des services publics et à l'amélioration des prestations destinées aux usagers par la présentation et l'analyse des techniques du marketing appliquées au service public.

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- **Compétences attendues en fin de cours :**

- A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
- évaluer les besoins collectifs et identifier les moyens d'y faire face;
 - organiser la fonction marketing d'un service public;
 - contribuer au renforcement de l'attractivité du secteur public.

- **Contenus :**

Après une différenciation du marketing et du marketing public, le cours présente les techniques d'évaluation des besoins collectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour y faire face. Ce cadre posé, l'organisation de la fonction marketing (publicité de l'administration, e-government, etc.) et les principes d'audit des éléments fondamentaux sont exposés.

- **Mots-clés :**

Gestion
Besoins collectifs
Ecoute
Fonction marketing
Publicité de l'administration
E-government

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

Néant

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Néant

- **Principales sources du titulaire**

www.qualite-publique.org
Fonctionnaire au quotidien. Les nouvelles pratiques des cadres de l'administration - Pierre Crozier et Frédéric Petitbon - Les Editions d'organisation-1996
Gestion privée pour services publics - Florence Mas - InterEditions-1990
Management de l'administration - Amiel, Bonnet et Jacobs - De Boeck Université-1993
Usagers ou clients ? Marketing et qualité dans les services publics - Bertrand de Quatrebarbes - Les Editions d'organisation-1996

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Le management public - Viriato-Manuel Santo et Pierre-Eric Verrier - P.U.F.-1993

Intitulé : Questions approfondies de comptabilité des collectivités locales

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Economie - Gestion

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Connaissance élémentaire des principes budgétaires des entités locales
Connaissance des principes de comptabilité générale

- **Objectifs du cours :**

Permettre aux étudiants de comprendre les mécanismes budgétaires et comptables des collectivités locales tels les communes, CPAS et zones de police.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

Résolution de cas concrets liés à la comptabilité des collectivités locales et assimilation des règles de gestion comptable y afférentes;

- **Contenus :**

Principes budgétaires
Principes comptables
Organisation financière des communes, CPAS et zones de police
Fiscalité locale
Financement des investissements locaux

- **Mots-clés :**

Budget, comptes annuels, fiscalité, emprunts, investissements, trésorerie, marchés publics, etc...

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre
Approche théorique de la matière et étude de cas pratiques: méthodes déductive et inductive.

- **Activités particulières**

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- Supports pédagogiques

Syllabus et notes de cours
Articles spécialisés

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Calculatrice

- Principales sources du titulaire

Textes légaux et circulaires comptables et budgétaires en vigueur en région de Bruxelles-capitale

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Textes légaux et circulaires comptables et budgétaires en vigueur en région de Bruxelles-capitale

Intitulé : Fonction publique

Nombre de crédits : 2

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Administration

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Maîtriser l'environnement institutionnel belge

- Objectifs du cours :

- situer les agents des services publics
- connaître leurs droits et obligations
- comprendre les différentes tendances

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
- comprendre les textes, documents et discours relatifs à la fonction publique

- Contenus :

Principes généraux,
Statuts des agents : des entités fédérées, du fédéral, des agents locaux, des agents des institutions européennes
Evolution du "fonctionnaire"
Déontologie administrative

- Mots-clés :

fonction publique
fonctionnaire
weber
Nouvelle gestion publique

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

Expériences

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Néant

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Gestion du changement dans l'administration

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Administration

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

comprendre le point de vue organisationnel dans le contexte du système politico-administratif
proposer des scénarii de changement
prendre en compte le facteur humain dans les opérations de changement

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

1. maîtriser des démarches et outils, à la fois conceptuels et pratiques, lui permettant d'analyser une situation politico-administrative
2. □ formuler un diagnostic organisationnel
3. □ proposer des scénarii d'action, tant au niveau des contenus que des processus stratégiques et opérationnels à mettre en place
4. □ élaborer une démarche de prise en compte du facteur humain, notamment par l'élaboration d'un plan de communication

- Contenus :

Les services publics doivent répondre aux défis des exigences de ses utilisateurs, de la complexité du système politico-administratif, des incertitudes – notamment liées au facteur humain- et du changement dans des environnements turbulents. L'enjeu de la formation : comprendre les facteurs organisationnels et humains à l'œuvre dans les administrations pour pouvoir agir aux niveaux stratégique et opérationnel.

- Mots-clés :

Changement, stratégie, opérationnel, résistance, qualité, radical, humain, communication

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

- démarche inductive à partir d'études de cas permettant l'utilisation de différents outils d'analyse, de diagnostic et de changement
- avec des apports théoriques et des exemples de situation de changement dans un système politico-administratif

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

fiches outils et texte pour analyse de cas

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

ordinateur avec accès internet

- Principales sources du titulaire

Néant

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Gestion publique : étude de cas

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Administration

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

- Objectifs du cours :

- Compétences attendues en fin de cours :

- Contenus :

- Mots-clés :

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

- Activités particulières

- Supports pédagogiques

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- Principales sources du titulaire

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Intitulé : Management public

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Administration

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Bases du droit administratif, du droit public, principes fondamentaux de service public, éléments de management, connaissance des organisations belges.

- Objectifs du cours :

Dans beaucoup d'organisations publiques, le personnel niveau 1 ou A doit encadrer des équipes, diriger des services, et est souvent aux prises avec la gestion de tout ou partie d'une Administration, d'un département, ...

Depuis la réforme Copernic, un vent nouveau souffle sur les administrations, celui du « New Public Management ». L'évolution des administrations a prouvé que le management ne s'applique pas toujours aux institutions publiques, et que les outils qui proviennent du secteur privé ne seront pas appropriés aux particularités et contraintes d'un service public.

L'objectif général de ce cours est d'aborder les différents thèmes du management adaptés à une administration, à une entreprise publique, d'analyser ces nouveaux outils. L'idée est d'initier l'étudiant aux concepts de management adapté au Service public, le sensibiliser à la nouvelle gestion publique, lui permettre de comprendre les notions véhiculées par ces concepts.

Le but est que l'étudiant, une fois son diplôme en poche, et après quelques années d'expérience, puisse postuler aux emplois dirigeants de la fonction publique.

- Compétences attendues en fin de cours :

- Contenus :

Plan du cours :

- 1.Introduction : rappel des réformes des services publics, dans les pays anglo-saxons, analyse approfondie des agences au Royaume-Uni, pour ensuite passer au niveau européen.
- 2.En Belgique : suit une analyse de la réforme Copernic, son origines, ses objectifs, la situation après quelques années d'application.
- 3.Au niveau supranational : le niveau européen est abordé avec les réformes de l'UE, le droit communautaire de la concurrence, pour ensuite aborder des exemples concrets de réforme.
- 4.Le management stratégique : concepts techniques : planification stratégique, démarche stratégique, déclaration de mission, vision, objectifs opérationnels, indicateurs de performance. Une étude de différents plans stratégiques d'entreprises et services publics est ensuite abordée afin de donner un côté concret à la matière, et une tentative de démarche stratégique abrégée et simplifiée est préparée au cours.
- 5.Des outils d'analyse comme l'analyse SWOT, la chaîne de valeurs, ou encore la matrice de Porter sont ensuite étudiés.
- 6.Budgétisation et dépenses publiques : l'objectif est, sur base des connaissances acquises, de développer un commentaire critique sur la définition et la structure financière des services publics.
- 7.Evaluation de la performance et contrôle de gestion : passage en revue des pratiques de gestion de la performance, étude de l'évaluation sur base des critères d'économie, efficacité, impact, pertinence, cohérence, et brève analyse du contrôle dans le secteur public belge. Etude des outils de contrôle que sont les tableaux de bord, Balanced Scorecard, du modèle de gestion COSO
- 8.Défis de la GRH dans les services publics : sur base des connaissances acquises par les étudiants en ressources humaines, l'objet ici est de confronter ces outils aux contraintes du secteur public (statuts, mandats, absentéisme,...)
- 9.La gestion de la qualité dans les services publics : aperçu des démarches qualités TQM, EFQM, et application concrètes dans les administrations.
- 10.Marketing stratégique : Passage en revue de la démarche marketing, de son adaptabilité aux services publics, cas concrets.

- Mots-clés :

administration publique, management public, comptabilité et contrôle de gestion, organisation et gestion des administrations publiques, théorie décision politique, analyse des politiques publiques, efficacité administrative, évaluation des politiques publiques, politique publique, processus de décision, réforme, stratégie.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

La méthodologie passe par un apprentissage de la théorie, une analyse des outils, leur application concrète dans les organisations, des exercices de mise en pratique pour initier les étudiants à leurs futures activités, et enfin une approche critique.

- Activités particulières

Des visites dans des administrations peuvent être organisées et des experts peuvent être invités pour faire part de leur connaissance et de leur expérience sur un sujet donné.

- Supports pédagogiques

Les supports utilisés sont : présentation Powerpoint, tableau, rapports d'organismes et experts, rapports annuels d'activités, plans stratégiques.

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- Principales sources du titulaire

Rochet C., Conduire l'action publique : Des objectifs aux résultats, Village Mondial, Paris, 2003, 272
Frédéric Varone & Steve Jacob, Evaluer l'action publique - Etat des lieux et perspectives en Belgique, Academia Press, 2003
Knoepfel P., Larrue C., Varone F., Analyse et pilotage des politiques publiques, Helbing & Lichtenhahn, 2001
Sekiou, Blondin, Fabi, Alis, Chevalier, Gestion des ressources humaines, De Boeck Université, Paris, 2000
Duvillier T., Genard JL, Piraux A., La motivation au travail dans les services publics, L'Harmattan - Logiques de Gestion
Amiel M., Beaugard Cl. et al., Modernisation de l'Etat et gestion des ressources humaines, Bilan et perspectives Québec-Belgique, Athéna Editions, Outremont, 2005
Boyé M., Ropert G., gérer les compétences dans les services publics, Paris, Editions organisations, collection service public
Ketelaar A., Manning N, Turkisch E., Formules de gestion de la haute fonction publique axée sur les performances : les expériences respectives de l'OCDE et de différents pays, OCDE, 2007/5

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

n recueil de textes scientifiques sera distribué aux étudiants.

Intitulé : Problèmes et techniques de gestion publique

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Administration

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

restituer les principes généraux constituant les fondements de l'économie politique et du droit administratif

- Objectifs du cours :

- différencier la gestion publique de la gestion privée en la caractérisant
- aborder une dizaine de thématiques actuelles de la gestion publique en en situant les enjeux

- Compétences attendues en fin de cours :

- analyser un texte /article traitant d'un problème de gestion publique en critiquant son contenu
- énoncer une réflexion sur la transformation des services publics en la développant et l'argumentant
- présenter des thèmes qui constituent des problèmes de gestion publique en spécifiant en quoi ils sont particuliers à ce domaine de gestion

- Contenus :

- les caractéristiques de la gestion
- l'émergence de la notion de gouvernance
- le choix des formes organisationnelles
- bureaucratie et sociologie
- la conduite du changement
- marketing public et citoyen-client
- la gestion de la qualité dans les services publics
- la gestion des ressources humaines

- Mots-clés :

Néant

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Tableau
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

www.iiasiisa.be
Gestion publique - A. GISCARD D'ESTAING - P.U.F.-1991
gestion publique - X. GREFFE - DLOZ-1999
Management du non-marchand - B. MEUNIER - ECONOMICA-1992
Vous avez dit "Public"? - COLL. - L'HARMATTAN-2001

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Gestion publique - A. GISCARD D'ESTAING - P.U.F.-1991
Management du non-marchand - B. MEUNIER - ECONOMICA-1992
Vous avez dit "Public"? - COLL. - L'HARMATTAN-2001

Intitulé : Responsabilité des services publics

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Administration

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- connaître et comprendre les notions fondamentales du droit de la responsabilité (droit civil)
- connaître et comprendre l'environnement juridique en droit public (précisément en droit administratif)
- posséder des facultés de créativité orientées vers la recherche de solutions

- Objectifs du cours :

Faire comprendre la question de la responsabilité de l'agent public et de son institution dans le cadre d'une relation auteur-victime-responsable,

Comprendre les mécanismes de la mise en cause de la responsabilité des personnes morales de droit public, dans l'exercice des fonctions exécutive, législative et judiciaire,

Faire réfléchir sur les questions éthiques sous-jacentes à la résolution de cas juridiques de responsabilité ("responsable" mais pas "coupable", le droit et la morale en synergie ?)

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre les mécanismes de responsabilité des personnes morales de droit public
- comprendre la mise en oeuvre de solutions juridiques à la frontière du droit civil, du droit pénal, du droit public, du droit disciplinaire et de l'éthique
- réfléchir par lui-même sur un cas de responsabilité d'un service public

- Contenus :

Introduction générale au droit de la responsabilité (rappel des acquis)

Mise en place du contexte : les personnes morales de droit public et leurs agents

Théorie de l'organe & du préposé

La loi de février 2003 : origine, problématique et solutions

La responsabilité de la fonction exécutive

La responsabilité de la fonction judiciaire

La responsabilité de la fonction législative

Etude de cas

Jurisprudence & Doctrine

Liens entre responsabilité & culpabilité

Questions d'éthique

- Mots-clés :

responsabilité- personne morale de droit public- organe- préposé- imputabilité- indemnisation- fonction publique

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Chaque étudiant est invité à préparer et à présenter en classe une question relative à la responsabilité des services publics.

Enseignement magistral

Séminaire

- Activités particulières

Un Avocat et un Magistrat exposent les aspects judiciaires de la responsabilité.

L'exposé est suivi d'une séance de Questions/Réponses

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

Présentation Power Point

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

Présentation PowerPoint "Droit de la responsabilité des services publics" - Arsène Declerc,

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

Intitulé : Théorie de l'évaluation des projets publics

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Administration

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Connaissances de base en économie politique et en finances publiques

- Objectifs du cours :

Fournir à l'étudiant:

- une évaluation théorique des différentes méthodes permettant d'étudier les effets des projets publics
- une évaluation pratique, sur base de ces méthodes, des conséquences de ces choix sur l'évolution macroéconomique et sur les finances publiques

- Compétences attendues en fin de cours :

- vision critique de l'évolution des finances publiques
- connaissance des méthodes d'évaluation des interventions publiques
- capacité à comprendre les résultats d'études en rapport avec ces évaluations

- Contenus :

Après une introduction qui permet de définir le cadre général du cours, celui-ci présente tout d'abord les principaux concepts théoriques en rapport avec les choix publics et leur évolution. Les aspects pratiques sont ensuite abordés et sont replacés dans le cadre plus général de l'évolution des finances publiques sur les 30 dernières années. Une dernière partie fournit une évaluation chiffrée de l'impact de certaines politiques et mesures prises en cours des années les plus récentes, en Belgique et à l'étranger

- Mots-clés :

Analyse coût-bénéfices; planification indicative, modèles économiques de simulation, politique économique

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Présentation Power Point (si matériel disponible)

Tableau

Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Dictionnaire

Syllabus remis en cours d'année

- Principales sources du titulaire

www.plan.be

www.tc.gc.ca/bca

Macroéconomie, une perspective européenne - M. Burda - De Boeck-2003

Optimal Planning for Economic Stabilization - R.S. Pindijk - North Holland-1975

perspectives Economiques 2006-2011 - Bureau fédéral du plan - SPF Economie-2006

Cost Benefit Analysis - E.J. Mishan - G. Allen et Uwin-1982

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Perspectives Economiques 2006-2011 - Bureau fédéral du plan - SPF Economie-2006

Intitulé : Travail de fin d'études

Nombre de crédits : 15

Enseignement : Activités d'intégration professionnelle

Volume (en heures/an) : 120

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours l'étudiant doit être capable de maîtriser le français et les principes généraux du droit.

- Objectifs du cours :

Comprendre la législation et être en mesure de résoudre les problèmes rencontrés dans la gestion tant des services publics que des entreprises privées, spécialement observer, analyser de manière critique et exposer oralement et par écrit les constatations faites en matière administrative et proposer des solutions sur un ou plusieurs points de droit administratif.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre la législation et en mesure de résoudre les problèmes rencontrés dans la gestion tant des services publics que des entreprises privées, spécialement il aura à observer, analyser de manière critique et exposer oralement et par écrit les constatations faites en matière administrative et enfin proposer des solutions sur un ou plusieurs points de droit administratif.

Section : master en sciences administratives

Année d'études : 1

- Contenus :

Mémoire analysant une question pertinente de droit administratif.

- Mots-clés :

Droit, administration, puissance publique, législation, service public fédéral, ministère, gouvernement.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Interactivité

Séminaire

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Néant

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Code

"Introduction au droit et aux institutions de la Belgique fédérale", Marc A. LEJEUNE, La Charte, 2006.

"Eléments de droit administratif", Philippe BOUVIER, Larcier-De Boeck-Université, 2006.

- Principales sources du titulaire

utiles

Codes et autres publications juridiques

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Codes et autres publications juridiques